



Wallonie - Bruxelles
International.be

PROJET DE COOPERATION Wallonie-Bruxelles/Québec

1^{er} septembre 2017 au 31 août 2019

1. IDENTIFICATION DU PROJET

- Période couverte par le programme :
2017-2019
- Titre : Le patient chronique, partenaire de soins. Comment favoriser cette posture en tant que patient, soignant et enseignant en soins infirmiers ?
- Secteur(s) de coopération concerné(s) (spécifier le domaine)
Fédération Wallonie-Bruxelles : aide aux personnes - langue ou littérature – **éducation/formation** – culture et communication - **santé** - droit et autres sciences humaines – recherche fondamentale – sports
Région wallonne : agriculture - aménagement du territoire – ressources naturelles et environnement - énergie - économie - logement- transports et communications – aide aux personnes - santé - tourisme - recherche scientifique appliquée - technologie – patrimoine (immobilier) – sports (infrastructures) – emploi /formation
Cocof : aide aux personnes – santé – éducation – formation
Autre

● Résumé du projet (à des fins de communication et en 10 lignes max) :

Dans le cadre d'une recherche menée par l'une d'entre nous sur l'importance de l'éducation thérapeutique du patient dans un cadre hospitalier, nous avons découvert la notion de « patient partenaire ». Cette approche regroupe différentes notions. Lors de deux conférences organisées en Belgique, nous avons appris que ce concept de « patient partenaire » était déjà fort développé au Québec, aussi bien en milieu hospitalier que durant la formation des infirmiers. C'est pourquoi nous souhaiterions mieux connaître et comprendre ce qui se pratique déjà là-bas. De plus, les études d'infirmiers vivent une grande réforme actuellement. En effet, la durée des études qui était de 3 ans est portée à 4 ans. Le titre d'infirmiers bacheliers en soins généraux change également pour devenir Infirmier Responsable de Soins Généraux (IRSG). Cette réforme est à nos yeux une opportunité d'inclure différentes notions dans le programme de formation des infirmiers telles que patient partenaire, empowerment, éducation thérapeutique du patient, santé communautaire,....

2. PARTENAIRES RESPONSABLES DU PROJET ET PARTENAIRES ASSOCIES

● Opérateur wallon ou bruxellois :

- ⇒ Société/organisme : HELMO
- ⇒ Responsable : Alexandre Lodez
- ⇒ Fonction(s) : Directrice Président
- ⇒ Adresse : Mont Saint Martin 41 à 4000 Liège
- ⇒ Tél. : +32 (0)4 2222200
- ⇒ Télécopie : +32(0) 4 2216043
- ⇒ Courriel: info@helmo.be *a.lodez@helmo.be*
- ⇒ Description des activités organisées ou développées par votre organisme ou institution ou par vous-même : un bachelier d'infirmier responsable de soins généraux ; des spécialisations en soins infirmiers : santé communautaire, SIAMU, pédiatrie ; un bachelier sage-femme ; un bachelier en biologie médicale et un bachelier en psychomotricité.
- ⇒ Représentant dans le pays concerné (le cas échéant) : *Sophie DARIHOUT S.DARIHOUT@HELMO.BE +32 (0) 494 505 445*
- ⇒ Coordonnées des éventuels partenaires wallons ou bruxellois associés au projet : nous collaborons dans nos projets avec le CHU de Liège et Rélian (Réseau Liégeois Intégré pour une Autonomie Nouvelle) Rue de Chestret 2 à 4000 Liège

- **Opérateurs(s) identifiés(s) dans l'autre pays :**
 - ⇒ Société/organisme : ÉCOBES – Centre d'Étude des Conditions de vie et des BESOINS de la population (PSN)
 - ⇒ Responsable : Nadine Arbour
 - ⇒ Fonction(s) : Directrice du centre
 - ⇒ Adresse : 2505, rue Saint-Hubert Pavillon Manicouagan 6^{ème} étage, Jonquière (Québec) G7X 7W2
 - ⇒ Tél. : 418 547-2191
 - ⇒ Télécopie : 418 542-2853
 - ⇒ Courriel: nadinearbour@cegepjonquiere.ca
 - ⇒ Nature des liens établis avec le partenaire : Madame Arbour est intéressée de nous accueillir et de développer avec nous ce projet de collaboration

- **Autres partenaire(s) éventuellement associés au projet**

3. DESCRIPTION DU PROJET

- **Contexte général**

Suite à une recherche en éducation thérapeutique du patient en milieu hospitalier, nous avons fait diverses rencontres et lectures qui nous ont amenées à nous pencher sur la notion de « patient partenaire ». Ayant assisté à une conférence organisée par le FNRS Science infirmière francophone (en novembre 2016) dont le thème était "De la collaboration interprofessionnelle jusqu'aux pratiques collaboratives incluant le partenariat-patient", nous nous sommes rendu compte de l'importance de ce concept dans la pratique d'accompagnement du patient. C'est important pour nous de mieux appréhender et d'approfondir nos connaissances de ce concept pour améliorer la recherche mais également pour lui donner une place plus importante dans la formation des futurs infirmiers responsables de soins généraux.

Nous souhaitons saisir l'opportunité du passage des études de 3 à 4 ans pour y implémenter ces différentes notions.

Nous estimons qu'il est indispensable à l'heure actuelle de changer dans notre profession, le paradigme de la prise en soins du patients. En effet, actuellement, celui-ci est travaillé dans divers cours mais pas assez en plaçant le patient au centre de cette démarche. Il doit être accompagné dans sa pathologie mais il est nécessaire de le considérer, bien plus que cela ne se fait actuellement, comme un expert de sa vie et de son regard sur sa maladie.

Les pratiques d'éducation thérapeutique sont en train de prendre un nouvel envol en Wallonie et face à ce constat, nous souhaitons améliorer nos connaissances et partager nos expériences de terrain avec de nouveaux partenaires qui ont une expertise dans le domaine.

- **Objectifs généraux** : indication du lien entre les objectifs généraux du projet et les orientations générales de la coopération Wallonie-Bruxelles/xxx.

Par nos différentes rencontres sur le terrain québécois nous espérons faire connaître la Wallonie dans ses dimensions santé (par le cadre de la recherche et par nos connaissances en éducation thérapeutique du patient) mais également via la formation, puisque nous souhaitons un échange sur nos pratiques dans ce domaine.

Nous espérons mettre en évidence notre culture aussi bien au niveau santé qu'au niveau de la formation des infirmiers. Nous espérons que ce partage d'expériences, nous permettra d'en connaître davantage sur les notions de « patient partenaire » et d'ainsi pouvoir aller « défendre » cette posture auprès des décideurs en Wallonie.

Nos réflexions sur la formation des infirmiers permettront sans doute d'ouvrir des nouveaux champs de possibilités en termes de soins aux personnes qui en ont le plus besoin, aussi bien en termes d'éducation que d'empowerment ou de meilleure gestion de sa maladie.

- **Objectifs spécifiques et finaux** : (en termes d'acquisition d'expérience, de formation de jeunes professionnels, de publications, d'organisation de manifestations, colloques ou séminaires, de transfert d'expertise, d'expérience ou de technologies, ...)

A l'issue de notre voyage au Québec, nous auront acquis plus d'expérience dans les divers domaines précités. Un partage d'expériences et d'expertises aura pu être créé avec les divers partenaires rencontrés.

Nous espérons que la rencontre avec des partenaires issus du milieu académique dans notre domaine de recherche aura des répercussions aussi bien dans la recherche que dans la création des plans de formation des études d'infirmier. Nous appréhenderons ce qui est fait sur le terrain en identifiant avec les partenaires les leviers et les freins

des actions dans ce domaine.

Un des objectifs est également d'étoffer les références bibliographiques actuelles pour partager avec les collègues et faire progresser la recherche.

Nos différents rencontres permettront d'instaurer une collaboration avec les partenaires québécois que nous espérons voir se pérenniser de nombreuses années. En effet, nous pensons que nous pouvons chacun nous apporter des éléments de réflexion pour une meilleure prise en compte des spécificités des personnes avec qui nous travaillons dans nos cadres professionnels : les jeunes que nous formons mais également les populations plus fragiles telles que les personnes âgées, les personnes présentant des pathologies psychiatriques, les personnes handicapées, les personnes dépendantes, les personnes présentant des maladies chroniques,...).

Les projets que nous souhaitons réfléchir ensemble ont comme objectifs de promouvoir des saines habitudes de vie et de mettre en pratique des outils de prévention.

La lettre d'invitation de nos partenaires met bien en évidence l'apport que nous pouvons nous apporter l'un l'autre et la possibilité de faire perdurer nos projets dans le temps.

- **Développement du projet** (présentation détaillée du contenu du projet) **et chronogramme prévisionnel de réalisation**

- 1^{ère} année : 01/09/2017-31/12/2017 : 1^{er} voyage au Québec pour Catherine Dans (enseignante à HELMO) et Sophie Darimont (enseignante et chercheuse à HELMO) dans le courant du mois d'octobre

- 2^{ème} année : 01/01/2018-31/12/2018 : avancées dans les différentes démarches et réflexions en Belgique avec les partenaires de terrain. Réflexions sur le programme de formation et création des plans de formation

- 3^{ème} année : 01/01/2019-31/08/2019 : 2^{ème} voyage au Québec pour Catherine Dans et Sophie Darimont pour des rencontres avec les partenaires québécois où pourront se dérouler des partages d'expériences et échanges autour des avancées mutuelles.

- **Nouveau projet ou reconduction** (le cas échéant, indiquer les résultats de la première phase)

/

- **Développement multilatéral :**

Articulation éventuelle avec des programmes et/ou des financements multilatéraux (Union européenne, Francophonie, etc.)

/

- **Retombées attendues en Wallonie-Bruxelles:** (en fonction de critères mesurables et quantifiables (retombées scientifiques, industrielles, de contrats, sur l'emploi ou en terme de notoriété pour la RW, la FWB ou la COCOF).

Par l'échange de nos pratiques professionnelles et l'avancement de nos recherches, nous souhaitons témoigner de la présence en Wallonie de professionnels actifs et engagés. Cela contribuera également à promouvoir une bonne image de notre région au niveau international et ce à plusieurs niveaux. Tout d'abord par la rencontre de différents professionnels québécois et par la suite par la publication des travaux de recherche, ou par l'organisation d'une conférence sur le sujet, ce qui rendra visible l'implication des professionnels réflexifs.

- **Retombées attendues pour le pays partenaire:**

Des échanges de pratiques avec le Québec notamment permettraient d'enrichir les projets et les pratiques des uns et des autres, voire d'amener à co-construire des projets communs, au travers notamment du projet de recherche.

Le Québec pourrait bénéficier des avancées de la recherche en cours. De plus, les échanges entre professionnels de terrain sur les problématiques précitées intéressent également nos partenaires car ils disent que cela leur permettra de découvrir d'autres choses et de réfléchir à leurs pratiques actuelles.

- **Le cas échéant, pérennité du projet au terme de l'intervention :** (selon le cas, au niveau socio-culturel, technique et scientifique, politique, institutionnel, financier et économique, ...)
 D'un côté, le projet pourrait avoir une suite très pratique, ici en Belgique, par la création de postes de patients partenaires dans les hôpitaux avec lesquels nous collaborons. Mais également, en transmettant le fruit des ces différentes rencontres à nos partenaires extra-hospitaliers avec lesquels nous avons régulièrement des contacts et qui sont demandeurs d'outils supplémentaires pour travailler avec les patients.
 D'un autre côté, nous espérons que les programmes de formation que nous aurons découverts au Québec nous aideront, voire nous « influencerons » dans l'orientation à donner à certains contenus de cours dans la construction des blocs 3 et 4 de la formation d'Infirmier Responsable de Soins Généraux.

4. MOYENS REQUIS POUR LA REALISATION

Remarque :

Le soutien financier par projet retenu est en moyenne de 4 missions de part et d'autre, soit pour Wallonie-Bruxelles, 4 déplacements d'une semaine (mobilité & séjour) à concurrence chacun de 1 500 €, à justifier.

- Estimation globale :
 - contribution attendue de Wallonie-Bruxelles (en EUR) : 1^{ère} année du projet : 2X 1500€
3^{ème} année : 2 X 1500€
 - votre contribution : du temps de travail, des démarches envers les partenaires locaux. Des achats de livres ou ouvrages de référence.
 - contribution espérée du partenaire en (pays) ¹:
 - des professionnels disponibles pour nous rencontrer et échanger
 - du temps de rencontre possible
 - l'accès à des ressources bibliographiques spécifiques, un partage de documents
 - autres sources de financement :

¹ Pour les projets nécessitant des interventions allant au-delà de la simple mobilité, veillez à identifier si les moyens en question sont d'ores et déjà confirmés ou s'ils doivent être négociés en Commission mixte.

PLAN BUDGETAIRE ²
MOYENS SOLLICITES DE WBI - VENTILATION PAR ANNEE CIVILE

CATEGORIE	COUT ESTIME en EUR		
	Quantité	Coût unitaire	Coût total
Septembre 2017 - décembre 2017	2 voyages au Québec en octobre	1500€	3000€
Janvier 2018-décembre 2018	/	/	/
Janvier 2019-août 2019	2 voyages au Québec	1500€	3000€
TOTAUX EN EUR :			6000€

² A joindre obligatoirement à toute proposition de projet

Responsable du projet : ...**DARIMONT** Sophie

Signature : 

Accord du responsable de l'organisme :

Date : ...**21.03.2017**.....


Veillez renvoyer ce document, dûment complété et dactylographié :

- en **1 exemplaire original et signé, par l'autorité de votre institution** à l'attention de : Madame Vinciane PÉRIN, Responsable du Département Amérique du Nord, WBI, Place Sainctelette 2 à 1080 BRUXELLES ;
- et **par courriel en format word** à l'adresse : d.deleeuw@wbi.be

Votre partenaire doit envoyer sa demande à :

Cynthia Letarte | Conseillère
Pupitre Allemagne, Autriche et Suisse & Pupitre Benelux
Direction Europe et Institutions européennes
Ministère des Relations internationales et de la Francophonie
525, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5R9
Canada
Tél. : 418 649-2400, poste 57267; @ : Cynthia.Letarte@mri.gouv.qc.ca

Notes :

- le projet sera soumis, en fonction du secteur d'activité, à l'évaluation des administrations fonctionnelles de la Région wallonne, d'un jury scientifique en Communauté française ainsi que des institutions compétentes du pays partenaire. Il ne peut donc être considéré comme accepté que suite à la notification officielle que WBI adressera au responsable du projet et selon les modalités précisées par l'Accord de coopération.
- le partenaire étranger **doit introduire** de son côté une demande auprès de ses autorités.

Remarque :

Si votre projet est une reconduction d'un projet validé à la 9^{ème} CMP 2015-2017, il y a lieu de compléter le formulaire ci-dessous.

Formulaire évaluation de projet

I. Identification : Coopération Wallonie-Bruxelles-xxx

- Nom de l'organisme et du responsable de projet :
- Intitulé du projet :

II. Evaluation du projet

A. Réalisation des objectifs et retombées

Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Résultats atteints	Commentaires

B. Respect du chronogramme d'exécution

Le projet a-t-il pu se développer comme prévu et dans les temps prévus? Sinon, expliquez les modifications du plan de travail, les raisons de celles-ci ou les retards de mise en œuvre de votre projet.

C. Pérennisation de l'intervention

• Votre projet a-t-il pu être pérennisé?

• Votre projet connaîtra-t-il un prolongement et si oui, lequel ?

D. dimension partenariale

Comment s'est déroulé votre partenariat ? Les retombées sont-elles partagées équitablement pour chaque partenaire ? Avez-vous connu des difficultés pour mettre en œuvre ce partenariat ?

Quelle est votre appréciation sur les programmes et les services offerts par WBI ?

